

Procès-verbal de l'AG

Du samedi 22 mars 2025

Table des matières

1. Salutations et bienvenue	2
2. Election des scrutateurs	2
3. Adoption du PV de l'AG du samedi 23 mars 2024	3
4. Finances	3
5. Elections	5
6. Communications de politique syndicale et infos CGAS	6
7. Informations des secteurs	7
8. Jubilaires	10
9. Parole à nos invités : Christian Dandrès et Samuel Bendahan : « Intelligence artificielle (IA) et conséquences sur l'emploi »	11
10. Divers	13
Annexe : Liste des excusés	14

1. Salutations et bienvenue

Le président Ahmed Dakoumi souhaite la bienvenue à toutes et tous les participants. Il remercie notamment Mathilde Matras, Yusuf Kulmiye et Michel Guillot nos secrétaires régionaux, Muriel Raemy, journaliste au magazine syndicom, Daniel Guerdat le président du groupement des retraités et Christian Dandrès, l'un de nos deux invités du jour. Il cède la parole à Julien Worrell qui présidera la séance aujourd'hui.

Le président du jour rappelle de ne pas oublier de signer la feuille de présence.

Alan Azouz, le secrétaire, lit les noms des membres excusé·e·s. C'est lui qui prend le PV aujourd'hui.

Le président du jour propose que cette assemblée soit enregistrée afin de faciliter le travail de rédaction du PV.

Nous votons. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le président nous informe que nous aurons un moment de pause. Pendant celui-ci, les boissons seront offertes par le comité.

2. Election des scrutateurs

Nous élisons nos deux scrutateurs du jour et les remercions :

- Pascal Charrière et Odile Gainon

Après décompte, il y a 52 membres avec droit de vote.

Le président propose une modification de l'ordre du jour car l'un de nos intervenants n'est pas encore arrivé. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Nouvel ordre du jour

1. Salutations et bienvenue
2. Election des scrutateurs
3. Adoption du procès-verbal de l'AG 2024
4. Finances
 - a. Comptes 2024
 - b. Rapport des vérificateurs
 - c. Budget 2025
5. Elections
6. Communications de politique syndicale et infos CGAS
7. Informations des secteurs
8. Jubilaires
9. Parole à nos invités : Samuel Bendahan et Christian Dandrès
10. Propositions individuelles et divers

3. Adoption du PV de l'AG du samedi 23 mars 2024

Le PV de l'assemblée générale du samedi 23 mars 2024 est accepté à l'unanimité. Un grand merci à Alan Azouz pour son travail.

4. Finances

a) Comptes 2024

Le trésorier, Bertrand Fumeaux, prend la parole. Les comptes annuels 2024 ont été finalisés et soumis à la vérification par la centrale à Berne. Cette année, ils ont également été contrôlés par les vérificateurs des comptes désignés lors de l'assemblée générale 2024 (voir point 4b).

Une mauvaise surprise budgétaire a marqué l'exercice 2024 : 5 000 francs ont été comptabilisés au lieu des 2 000 budgétés pour les jubilaires. À la suite de la fusion historique du Syndicat de la Communication et de Comedia, la date d'adhésion de nombreux membres a été fixée arbitrairement à 1999, entraînant en 2024 un afflux inattendu de jubilaires célébrant leur 25 ans de service. Malgré nos sollicitations, la centrale n'a pas pu trouver de solution pour éviter cette perte inattendue d'environ 3 000 francs dont nous ne sommes en aucune manière responsables.

L'exercice 2024 se clôture sur une perte nette de 10 201 francs, légèrement inférieure à celle de 2023 (11 925 francs). Hormis le point expliqué ci-dessus, cette perte est structurelle et s'explique par :

- Les coûts fixes liés au 1er mai (électricité, main d'œuvre, etc.)
- L'absence de solution pérenne pour le financement de la Tribune Syndicale, autrefois couvert par le fonds de compensation
- Le coût des locaux, autrefois couvert par le fonds de compensation
- La baisse des cotisations liée à la réduction du nombre de membres

Il faut noter ici que des soutiens nous ont permis d'atténuer les pertes. Nous tenons à remercier le groupement des retraités pour son don supplémentaire de 2 000 francs et la section Vaud-Télécom pour sa participation de 3 250 francs à la Tribune syndicale.

Gaëtan Richard, l'un de nos membres, nous demande « Pourquoi ne pas réduire les coûts, notamment le loyer de nos locaux pour atteindre l'équilibre ? ». Le trésorier lui répond que le local est un lieu d'identité syndicale. Sans lui, la section perd quelque peu son ancrage et sa capacité à se réunir mais que le sujet est sur la table et que le comité cherche des solutions.

Après quelques discussions sur les questions financières, Bertrand Fumeaux conclut sa présentation des comptes en remerciant le comité et cède la parole aux vérificateurs des comptes : Eric Schwapp et Claude Reymond.

b) Rapport des vérificateurs

Claude Reymond est excusé. C'est donc Eric Schwapp qui nous présente leur rapport. Il commence par quelques considérations techniques : le système comptable, en intégrant produits et charges en net par compte, obscurcit leur analyse séparée, rendant difficile toute action politique ciblée pour rééquilibrer les finances. *[NDLR : le comité n'exerce aucune influence sur l'outil de comptabilité qui est utilisé au niveau national par syndicom.]*

Sur le fond, les vérificateurs recommandent à l'assemblée « *d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés par le Caissier, de lui en donner décharge ainsi qu'au comité.* »

Il conclut en remerciant Bertrand Fumeaux, le trésorier, pour son excellent travail. Le président du jour, Julien Worrell, nous invite à voter :

« Acceptez-vous les comptes 2024 ? »

→ **Les comptes sont acceptés à l'unanimité.**

« Acceptez-vous de donner la décharge au trésorier pour les comptes 2024 ? »

→ **La décharge est accordée au trésorier à l'unanimité.**

Eric Schwapp conclut en s'interrogeant sur la pertinence d'avoir des vérificateurs de comptes, estimant que le travail effectué par Berne est suffisant et que leur propre mission leur a donné l'impression d'un doublon inutile. Après quelques discussions, le président du jour fait voter ce point par l'assemblée.

« Acceptez-vous l'annulation/dissolution des vérificateurs de compte ? »

→ **La proposition est acceptée par 45 oui 3 non et 3 absentions.**

c) Budget 2025

Le trésorier poursuit en présentant le budget 2025. Celui-ci sera sensiblement identique à cette année mais avec l'objectif évidemment de réduire au mieux les pertes structurelles. Des mesures et des réflexions seront menées sur les points suivants :

- Locaux : faisabilité d'un déménagement
- Déplacement de notre avoir à la Maison du Peuple pour un meilleur rendement
- 1er Mai : couper dans les charges et réduire l'offre aux membres
- Baisser les frais liés à l'AG ?

Nous passons au vote : « Acceptez-vous le budget pour l'année 2025 ? »

→ **Le budget est accepté par 50 oui 2 non et aucune abstention.**

5. Elections

Voici les membres annoncés qui se (re)présentent dans les différents comités :

Comité du secteur Logistique :

- Ahmed Dakoumi (IMS)
- Alan Azouz (CLT)
- Patrick Simon (RDC La Côte)
- Serge Ryser (facteur lettres GE)
- Yannick Cornu (facteur colis GE)
- Victor Narciso (facteur lettres GE)
- Sandra Mayor (factrice mixte Gland)

Comité du secteur Télécom :

- Julien Worrell (vice-président)
- Bertrand Fumeaux

Comité du secteur Médias :

- Antonio Fisco (vice-président)
- Ahmed Saïdi

Comité de section :

- Ahmed Dakoumi (Président)
- Julien Worrell (vice-Président, resp. Telecom)
- Antonio Fisco (vice-Président, resp. Médias)
- Alan Azouz (secrétaire)
- Bertrand Fumeaux (trésorier et représentant du groupement des retraités)
- Ahmed Saïdi
- Victor Narciso (facteur lettres GE – nouveau)

Les 3 comités de secteur et le comité de section sont élus à l'unanimité.

Le président Ahmed Dakoumi et le trésorier, Bertrand Fumeaux, sont élus à l'unanimité.

6. Communications de politique syndicale et infos CGAS

C'est Michel Guillot, l'un de nos secrétaires régionaux qui nous présente l'actualité syndicale du moment.

Victoire historique des syndicats

Pour la première fois depuis 1848, les syndicats suisses ont réussi à faire accepter une initiative populaire (13^e rente AVS) qu'ils ont eux-mêmes lancée ! A noter aussi la victoire, avec 67 % des voix, sur la LPP. C'est un moment historique qui prouve que l'unité permet de changer les choses.

Négociations avec l'UE et protection des salaires

L'USS (et syndicom qui en est membre) soutient les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE, mais insiste sur le maintien des mesures d'accompagnement pour protéger les salaires et les conditions de travail. Elle s'oppose à tout affaiblissement des protections sociales et appelle à des garanties pour les travailleur·e·s suisses, notamment dans les secteurs sensibles. Les syndicats considèrent ces accords essentiels, mais refusent qu'ils se fassent au détriment des droits sociaux. Ils plaident pour une Europe sociale renforçant les droits des travailleurs.

Initiative pour des multinationales responsables

Une nouvelle initiative a été lancée pour des règles contraignantes alignées sur les standards internationaux, notamment pour interdire le travail des enfants à l'étranger, un sujet sur lequel la Suisse est en retard par rapport à l'Europe.

L'IA : un enjeu (inter)national au cœur des métiers syndicom

La Suisse n'a pas encore légiféré sur l'intelligence artificielle. Les syndicats demandent des garde-fous fédéraux pour éviter que des acteurs comme Elon Musk imposent des modèles sans contrôle, au détriment des travailleurs et de la souveraineté nationale. Une réglementation effective de l'IA doit s'appliquer non seulement aux acteurs étatiques, mais aussi aux acteurs privés (voir aussi point 9).

Activité intense à la CGAS (Communauté genevoise d'action syndicale)

- Année mouvementée : perte des élections, offensive de la droite (réductions de salaires, suppressions de postes), nombreux référendums lancés par les syndicats.
- Défaite sur le référendum contre EFAS, malgré un fort engagement militant (6 000 flyers distribués).
- Crise au secrétariat : départ soudain du secrétaire, Joël Varone, remplacé par deux nouvelles personnes, qui ont dû reprendre cette importante charge au pied levé.
- Organisation d'un symposium sur le stress climatique : a souligné les risques pour les travailleurs (chaleur, manque d'eau).

- Conflit avec SYNA : ce syndicat a négocié une CCT au rabais dans le dos des autres syndicats (UNIA, SIT), créant un vide conventionnel. Les militants de SYNA Genève ont finalement préféré démissionner de la CGAS plutôt que de chercher un accord.

En conclusion, on peut dire que l'année 2024 a été marquée par de nombreux défis organisationnels et politiques mais aussi par des mobilisations fortes et des victoires importantes. Cela prouve qu'ensemble nous sommes plus forts !

7. Informations des secteurs

7.1 Médias

C'est Mathilde Matras qui ouvre le bal des actualités des secteurs. Elle est secrétaire régionale de la branche Médias (livre, imprimerie, presse, communication visuelle).

Comme chacun le sait, le secteur des médias traverse une crise profonde, née de la perte des revenus publicitaires liés à la transition numérique. Les éditeurs, incapables de reconquérir ces revenus sur leurs plateformes digitales, se retrouvent aujourd'hui dans une situation structurelle de fragilité — menaçant à la fois la presse privée et l'audiovisuel public. Cette crise n'est pas uniquement économique : elle touche à la démocratie de l'information, à la pérennité des emplois qualifiés et à la cohésion nationale.

Dans ce contexte, les aides à la presse — directes (aux journalistes) ou indirectes (à la distribution, via la Poste) — apparaissent comme des leviers essentiels. Cependant, leur débat reste largement dominé par les acteurs patronaux. Mathilde appelle à renforcer la présence syndicale pour y apporter un contre-pouvoir, notamment dans le cadre de la lutte contre l'inquiétante initiative « 200 francs ça suffit ».

Sur le terrain, Mathilde Matras mène plusieurs actions concrètes :

1. Dans le livre, le renouvellement de la convention collective avec Payot a permis d'obtenir des améliorations concrètes (vacances supplémentaires, récupération des heures, réduction des achats professionnels) et d'obtenir un mandat auprès de près de 40 % du personnel.

2. Dans l'imprimerie, la fermeture du centre de Lausanne par TX Group (ex-Tamedia) symbolise une stratégie de désinvestissement industriel. Bien que l'imprimerie ne disparaisse pas, elle se reconfigure vers des supports plus modestes (flyers, catalogues). La perte de compétences spécialisées et la précarisation des métiers sont des enjeux majeurs — d'autant que les plans sociaux sont inéquitables : les imprimeurs bénéficient d'indemnités équivalentes à un an de salaire, contre 4 mois pour les journalistes.

3. En communication visuelle, un groupe de travail piloté par Joëlle Racine s'attaque à la question centrale de la rémunération des freelances — un enjeu majeur pour les travailleurs indépendants.

Notons aussi que les enjeux écologiques sont également au cœur du débat : imprimer un journal à Zürich pour le distribuer à Genève ou Lausanne est à la fois économiquement et écologiquement insoutenable. C'est là que les aides indirectes à la presse prennent tout leur sens, comme outil de soutien à une presse locale, accessible et durable.

Enfin, Mathilde Matras s'engage activement dans des événements nationaux, comme le « Presstival » qui aura lieu en juin à Bienne, un festival dédié aux métiers de la presse, soutenu par les trois organisations de la presse (syndicom, Impressum, SSM) — une opportunité de visibilité et de mobilisation stratégique.

La crise des médias n'est pas une fatalité, mais une stratégie industrielle de désengagement, on le voit bien dans le cas de TX Group qui fait imprimer la Tribune de Genève à Berne ... Notre syndicat a un rôle à jouer : s'opposer à ces décisions et exiger des politiques publiques capables de défendre la presse.

7.2 Secteur Télécom

Yusuf Kulmiye, secrétaire régional TIC, partage avec l'assemblée son parcours d'un an et demi dans le secteur des télécoms et de l'infrastructure de réseau, un secteur en pleine mutation marqué par des fermetures d'entreprises et une sous-traitance galopante qui menace les emplois.

Il raconte une année marquée par cinq licenciements collectifs, dont deux fermetures d'entreprises et des dizaines de collègues touchés, souvent dans des PME fragiles. Dans le cas de VTX, il a réussi avec l'aide d'une collègue, à réduire les licenciements de 45 à 35. Puis, grâce à la mobilisation des travailleurs, à louer des bus pour aller à Paris discuter directement avec le nouveau propriétaire. Une action symbolique et efficace puisqu'ils ont obtenu gain de cause.

Yusuf Kulmiye explique que le secteur est en train de se désintégrer : après la privatisation de Swisscom et la transition du cuivre à la fibre, quatre grands sous-traitants (dont Calex) dominent le marché. Mais derrière eux, une chaîne de sous-traitance s'est développée avec des entreprises de plus en plus petites, aux marges de plus en plus étroites, souvent obligées de recruter des travailleurs détachés (Portugal, Roumanie, etc.) pour survivre.

Les conséquences sont claires : pression accrue sur les monteurs, instabilité de l'emploi, dégradation des conditions de travail. Beaucoup sont réengagés en CDD, sans garanties et sans formation.

Mais Yusuf Kulmiye insiste : ce n'est pas une fatalité. Il voit des solutions concrètes :

- Limiter la sous-traitance : exiger que les grands groupes comme Swisscom et Sunrise assument leur responsabilité.

- Encadrer les travailleurs détachés avec des contrôles et des sanctions.
- Renforcer la CCT infrastructure de réseau avec des dispositions plus fortes, des sanctions conventionnelles, des garanties de formation.
- Garantir les emplois lors de la transition vers la fibre avec des plans sociaux, des requalifications.

Yusuf Kulmiye conclut en affirmant que le secteur de l'infrastructure de réseau est vital pour la Suisse et qu'il est en train d'être disloqué par une logique de profit. Les grandes entreprises survivront, mais les petites structures (PME, indépendants) risquent de disparaître.

« On met en péril tout un pan de notre économie. Le syndicat doit jouer un rôle central pour garantir des salaires justes, des conditions dignes et des perspectives positives. »

7.3 Secteur Logistique

On termine avec Michel Guillot, le secrétaire régional du secteur logistique.

L'année 2024 a été marquée par une forte tension au sein de la section Genève - La Côte avec un taux de démissions inédit : 146 démissions dans le secteur logistique, contre une moyenne de 60 à 80 ces dernières années. Parallèlement, les adhésions ont baissé, accentuant la perte nette de membres. La section est passée de 1 465 à 1 404 membres, soit une baisse de 61 adhérents, entraînant une perte d'environ 2 200 francs au budget annuel.

Ce phénomène s'explique notamment par la précarité des conditions de travail dans certaines branches, notamment celle des coursiers à vélo (Uber Eats, Chaskis, etc.) où nos membres peinent à payer leurs cotisations. Un assainissement a été mené en excluant les membres en défaut de paiement. Une mesure nécessaire mais douloureuse pour nos effectifs.

Points positifs

Le nombre de membres actifs progresse, notamment dans les entreprises comme La Poste, Swisscom ou Cabex et la répartition entre actifs et retraités s'équilibre : on approche désormais un ratio de deux actifs pour un retraité, ce qui renforce notre dynamique syndicale.

Le travail de terrain, mené par les personnes de confiance (environ 25 à 30 postier·e·s), s'avère efficace : là où elles sont présentes, la syndicalisation progresse significativement.

Perspectives pour 2025

1. Renforcer le recrutement : la meilleure manière de nous renforcer et d'améliorer les finances est d'augmenter le nombre de membres. Cela passe par un travail de proximité pour trouver de nouvelles personnes de confiance. Il faut aussi les former pour leur donner les moyens d'action nécessaires. Michel Guillot se fixe un objectif de 100 adhésions pour 2025.

2. Soutenir et développer les CoPe (commissions du personnel) : en créer une au centre de tri de Genève. Celle de la Dist de Genève menée par Victor Narciso est déjà active et confrontée à de nombreux défis face à la direction.

3. Livreurs : un dossier important sera le renouvellement de la CCT Smood qui doit être renégociée. Et aussi, en lien avec la décision du Tribunal fédéral de requalifier l'entreprise Chaskis comme location de services, il faudra accompagner cette mise en œuvre.

Conclusion

Malgré les défis (démissions, individualisme croissant) la section dispose d'atouts : des personnes de confiance engagées et une base de membres actifs en croissance. La clé du succès réside dans le travail des personnes de confiance qui sont le lien entre Michel et les collègues pour faire remonter toute lutte syndicale. Comme il le souligne justement : « Moi tout seul, c'est impossible. Mais avec 30 personnes de confiance, c'est faisable. »

Muriel Raemy, la responsable du magazine syndicom, rebondit sur cette question et nous interpelle avec vigueur : « Montrez-vous ! Allez sur le terrain ! » Notre combat syndical a besoin de plus de visibilité. Même elle, en tant que journaliste professionnelle, n'est pas au courant de nos actions. Elle souligne l'importance de descendre sur le terrain, de se montrer et de (se) manifester.

8. Jubilaires

C'est Antonio Fisco qui préside cette cérémonie et qui remet les cadeaux.

Voici la liste des membres ayant célébré 50 ans d'adhésion en 2024 :

Delavy Philippe	Michaud- Giberte Frey	Schranz Ulrich
Genilloud Gérald	Pighini Francesco	Stoudmann Eric
Herren Jacques	Pürro Mohamed Christian	Zucchetti Francis

La liste complète des jubilaires 25 ans est bien trop longue cette année (143 membres) pour être incluse ici (voir 4a). Elle est évidemment disponible sur demande auprès de la section.

La cérémonie se termine par un hommage spécial à notre membre d'honneur, Michel Verdon qui célèbre ses 65 ans d'engagement syndical. Daniel Guerdat, le président du groupement des retraités, lui adresse un éloge mérité. La réaction de Michel Verdon résume à elle seule son humilité et sa grandeur d'âme : « Je ne crois pas que je mérite tous ces honneurs. Si je me suis engagé, c'est pour défendre la cause des ouvriers. Je ne suis pas syndicaliste de naissance, je suis devenu syndicaliste quand j'ai commencé à travailler car je me suis rendu compte que si on voulait avancer, il fallait être unis et travailler ensemble. »

9. Parole à nos invités : Christian Dandrès et Samuel Bendahan : « Intelligence artificielle (IA) et conséquences sur l'emploi »

Cette année nous avons la chance d'avoir deux conseillers nationaux avec nous. Le premier à prendre la parole est Christian Dandrès, membre du PS, avocat à l'ASLOCA et président du SSP.

Il commence en nous décrivant un contexte économique tendu où la stagnation et la baisse des taux de profit poussent les représentants des actionnaires à chercher des profits sur le dos des travailleurs, notamment par l'augmentation et l'intensification du temps de travail tout au long de la vie professionnelle. C'est même le cas avec le recul de l'âge de la retraite ! Parallèlement, les services publics – qu'il présente comme une forme de salaire indirect – sont soumis à des exigences de rentabilité élevées, comme aux CFF ou à la Poste, ce qui alimente des logiques de fermeture de services et de transfert de valeur vers des acteurs privés, au détriment de l'accès de la population à des prestations de proximité.

Dans ce contexte, il constate un monde syndical « qui ne va pas très bien » et où il est « difficile de mobiliser les gens sur le terrain ». Les travailleur·e·s craignent de s'exposer et la précarité pèse sur les salariés, en particulier les personnes sans papiers, surexploitées et maintenues dans l'insécurité. Il affirme pourtant que le syndicalisme conserve un rôle central, au-delà de la seule défense salariale, en matière de dignité, de santé et de maîtrise de l'organisation du travail. Selon lui, les syndicats doivent reprendre la main sur la manière dont le travail est structuré, afin que les travailleurs puissent terminer leur carrière dans un état qui leur laisse encore une vie en dehors de l'emploi. Ils ont un rôle important à jouer !

C'est dans ce contexte délicat qu'apparaît la révolution de l'intelligence artificielle qu'il voit à la fois comme un risque et une opportunité syndicale : elle peut automatiser des tâches répétitives et libérer du temps, mais elle sert aussi déjà à contrôler et planifier les horaires de façon opaque ... Elle renvoie en outre à des enjeux de solidarité internationale, car elle repose sur des ressources extraites dans des zones de conflit et sur des infrastructures très consommatrices d'énergie et d'eau. Face à cela, Christian Dandrès plaide pour une approche syndicale plus radicale et internationale de l'IA, en construisant des alliances entre secteurs (poste, médias, santé, etc.) pour défendre le sens du travail, la qualité des services publics et le lien humain au cœur de ces métiers.

Notre second intervenant est Samuel Bendahan, co-président du Groupe socialiste aux Chambres fédérales et enseignant à Lausanne.

Il débute en remerciant Christian Dandrès pour son intervention et souligne l'importance de cette discussion sur l'intelligence artificielle (IA). Il insiste sur le fait que l'IA n'est pas une nouveauté technologique, mais un outil statistique, avec des machines qui « pensent comme des statisticiens, sans compréhension humaine ».

Il met en garde contre l'illusion que l'IA remplace le travail humain : elle le complète, mais ne le remplace pas. Le vrai problème, ce n'est pas la technologie en soi, mais qui en tire profit. Il le démontre avec cet exemple : s'il utilise ChatGPT pour déposer un texte parlementaire, il va être content de pouvoir le faire en trois minutes plutôt qu'en deux heures : c'est un bénéfice direct pour lui car il a gagné du temps. Cependant, dans un contexte professionnel, si ChatGPT vous fait gagner deux heures, le bénéficiaire sera votre patron. Et c'est bien là le problème, c'est que le progrès technologique ne profite jamais au travailleur !

Il le démontre en nous proposant quelques chiffres édifiants : en Suisse, malgré une hausse de 300 milliards de francs du PIB en 20 ans, les salaires n'ont augmenté que de 15 %. Pendant ce temps, la fortune des 300 plus riches a été multipliée par quatre. Ce décalage montre que les bénéfices de la technologie profitent aux détenteurs du capital, pas aux travailleurs.

Samuel Bendahan démontre à présent que deux modèles économiques s'opposent : d'une part le travail humain (par ex. : coiffeur) pour lequel le coût est proportionnel au nombre de clients et, par conséquent, les salaires sont bas. Et d'autre part la technologie (par ex. : film, plateformes digitales) où le coût marginal est quasi nul ce qui amène des profits colossaux pour les propriétaires.

C'est cette logique qui a permis l'accumulation de fortunes comme celles de Musk, via des secteurs à forte valeur ajoutée (réseaux sociaux, IA, etc.).

Il dénonce aussi l'usage de l'IA pour optimiser et contrôler le travail où des algorithmes décident des plannings, interdisent les pauses, licencient pour des retards de quelques minutes. Pour lui, la question n'est pas technologique, mais politique : à qui profite l'IA ? À l'humanité ou aux oligarques ?

Samuel Bendahan appelle à une mobilisation syndicale et politique renforcée, face à la montée du néofascisme et de l'oligarchie, notamment aux États-Unis. Il estime que la Suisse, avec sa démocratie directe et sa puissance financière, a un rôle à jouer comme une « balise de lumière » pour d'autres pays. Nous pourrions montrer le chemin mais pour ça, nous devons nous mobiliser et ne pas céder au défaitisme ambiant. Ces progrès techniques doivent bénéficier à toute l'humanité.

Enfin, il aborde la manipulation par les algorithmes — notamment via X (ex-Twitter) — qui renforcent le défaitisme en diffusant des informations biaisées. La seule arme contre cela ? L'éducation, la réflexion critique, et la solidarité : les syndicats, les réunions, les discussions entre collègues. C'est dans ces espaces que se construit la résistance à la manipulation.

Pour Samuel Bendahan, l'IA représente bien plus qu'un enjeu technique, mais surtout un problème de pouvoir.

Son intervention est terminée. Bertrand Fumeaux lui remet un cadeau souvenir.

10. Divers

1. Mathilde Matras encourage vivement l'assemblée à participer au cortège du 1^{er} Mai.
2. Un collègue de CarPostal regrette que les chauffeurs soient délaissés par syndicom. Michel Guillot et Yusuf Kulmiye lui répondent que ce n'est pas le cas. Dominique Gigon, le secrétaire régional pour la Romandie, se déplace régulièrement dans les offices pour rencontrer les chauffeurs. S'il le souhaite, il pourra aussi le rencontrer.
3. Antonio Fisco encourage l'assemblée à commander et lire le livre « *L'adieu au plomb : la Fédération suisse des typographes et le changement technique 1945-1980* » de Frédéric Deshusses paru en 2024 aux éditions d'en bas. Ce livre traite de la transformation de l'industrie typographique en Suisse entre 1945 et 1980, notamment de la disparition progressive des techniques traditionnelles basées sur le plomb (composition manuelle et machines à fondre le plomb) au profit de nouvelles technologies comme l'offset, l'héliogravure, puis la composition assistée par ordinateur.
4. Ahmed Dakoumi informe l'assemblée que le repas ce soir aura lieu au Pradel « Chez Roger » à la rue des Délices.

Le président clôt l'assemblée générale à 19h10.

52 personnes avec droit de vote

Alan Azouz

2 janvier 2026

Annexe : Liste des excusés

Barras Marcel	Fellay-Four Frédérique	Porchet Alain
Berhaili Mounir	Fernandez Luis	Porchet Angelica
Bernardi Sonia	Gay Eliane	Porchet Maria Angelica
Berthoud Marc-André	Gay Eliane	Pulfer-Cuenoud Rosemarie
Berthoud Verena	Genet André	Quinones Adan-Bippus
Besse Maurice	Genilloud Gérald	Isabelle
Bezençon Willy	Gerber Claude	Rek Xavier
Bieri Jacques	Gindrat Pierre	Reymond Claude
Blanc Nicole	Gomes Carlos	Revaz Jean-Luc
Buchs Karl	Guedes José	Richner Jacques
Burnier Marie-José	Guerrat-Sublet Martine	Rivero de Léon Marina
Cannto Nelo	Guillet Eric	Robert Kylian
Cerf van Sprolant	Haldi Jacques	Rochat Daniel
Jacqueline	Henchoz Charles	Roger Jacques
Chabert Geneviève	Hermanseder Gottfried	Rossel Lucien
Chanloup Fabrice	Hirsiger Charles	Rossi Françoise
Cherpillod Guy	Hodel Françoise	Santomaso Brigitte
Cheseaux Bernard	Jacques Laetitia	Santomaso Ivo
Chobaz-Charlet Alexandra	Jeanmonod Pascal	Sarraf Nagib Nicolas
Clerc Guillaume	Kähr Gaston	Savary Jean-Louis
Cloux Jean-Pierre	Klupsch Karin	Schouwey Marie-Thérèse
Corminboeuf Jean-Bernard	Lauper Rolande	Scrima Felice
Cornu Yannick	Marti Roger	Serafin Sandrine
Cosandey Marc	Meylan Michel	Theiler Paul
Cossio Ruiz Ana Sofia	Michaud-Frey Giblerte	Tinner-Blanc Annelise
Cottet Laurent	Mohr François	Tirefort Jean-Pierre
De Almeida Ramos	Muller Helmut	Venturi Degli Cathy
Francisco	Müller Helmut	Vidal Jean-Marc
Delavy Philippe	Neuhaus Bernard	Von Gunten Willy
Deveau Gabriel	Oester Peter	Walther Willy
Dos Santos Sabrina	Pache Daniel	Waser Roger
Droz-dit-Busset René	Pasche David	Winkler Charles
Dupraz Bimasakti	Perisset Daniel	Wittwer Solange
Durussel Julien	Perret-Gentil Eric	Zbinden Yvonne
Dzajic Gabriella	Perrier Roland	
Eberhart-Pellet Jacqueline	Pichard Jean-Pierre	
Eichenberger Hans		